

HUMILITÉ ET COHÉSION

La pandémie du Covid-19 touche plus de 92 pays et territoires. La France, confinée depuis plusieurs jours maintenant, poursuit ses mesures pour enrayer l'épidémie. Le 25 mars, 25 ordonnances ont été prises par le Conseil des Ministres, la Justice étant évidemment concernée.

Cette crise sanitaire est du jamais-vu et doit faire appel à la mobilisation de tous les services de l'État. Sa résolution passera par un mode de gouvernance et un mode de communication spécifiquement adaptés à cette situation sans précédent.

La communication de crise est fondamentale. Les personnes « habituées aux situations de crise » devraient pourtant le savoir. Ils devraient plutôt communiquer des messages adéquats que prôner la division à l'instar du Président de la République qui appelait avant-hier soir à l'union nationale.

L'ensemble des personnels pénitentiaires de tous corps confondus font face quotidiennement pour assurer la continuité du service public de la Justice dans une totale abnégation composant avec les plans de continuité de l'activité des services, le confinement et leurs vies familiales.

Alors que le temps est à l'humilité et à la cohésion, les « audacieux » préfèrent s'auto-congratuler. Au-delà du message ridicule véhiculé, le moment paraît bien mal choisi.

Force est de rappeler :

➤ Que le confinement n'est pas un choix et qu'il en va de la santé de tous.

➤ Que le télétravail n'est pas non plus une retraite ? Ou sinon :

Que dire aux CPIP qui maintiennent les suivis de chez eux des personnes condamnées à des suivis socio-judiciaires ou encore des auteurs de violences conjugales... ?

➤ Que l'activité de l'administration pénitentiaire ne se limite pas aux prisons. Ou sinon :

Que dire aux personnels de surveillance en SPIP qui poursuivent les interventions techniques auprès des placés sous surveillance électronique ?

Que dire aux DFSPIP qui devront prendre la responsabilité de proposer aux procureurs de la République des personnes détenues avec un reliquat de peine de deux mois en assignation à domicile ?

Que dire aux personnels administratifs qui assurent le lien avec les usagers et la continuité de la vie des services ?

Que dire aux DPIP qui assurent l'organisation et la gestion des services, le lien avec les partenaires institutionnels et judiciaires et surtout qui devront remobiliser l'ensemble des acteurs de la probation à l'issue de la crise !!!

L'ensemble de ces professionnels effectue ces missions du mieux possible dans ces moments difficiles et c'est collectivement que l'Administration Pénitentiaire sortira de cette crise.

Le secteur personnels de direction

Le secteur personnels de direction du SNEPAP-FSU souhaite saluer le travail et la mobilisation de l'ensemble des personnels des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation. « La juste reconnaissance de la Nation » devra nous concerner toutes et tous.

Paris, le 27/03/2020